



SESSION PLENIERE DES 16 et 17 OCTOBRE 2023

ETUDE « L'ÉVALUATION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES : UN OUTIL D'AIDE EN FAVEUR DE L'ACTION PUBLIQUE »

Cette démarche évaluative, obligatoire pour certaines politiques comme la gestion des fonds européens, vise à savoir si les actions choisies produisent bien les effets attendus. Le processus d'évaluation participe également à la transparence des actions publiques car en dépassant les aspects techniques, elle permet que le dialogue avec les citoyens englobe les mesures correctrices et participe ainsi à la prise de décision ultérieure.

La CGT a voté l'étude.

[L'ETUDE \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

L'étude intègre une méthodologie et 15 préconisations dont la collectivité et les élus pourraient s'emparer pour faire de l'évaluation un outil au service des politiques publiques régionales.

Il s'agit dans ce travail du CESER de réaffirmer l'intérêt de l'évaluation et de la distinguer du contrôle qui peut être réalisé par d'autres instances, comme la chambre régionale des comptes.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'ERIC BACHELOT

La CGT se félicite d'une étude qui participe à l'indispensable réflexion à conduire sur le déficit démocratique entourant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques aux différentes échelles territoriales. La CGT remercie la rapporteure, le chargé de mission et l'ensemble de la commission 1, titulaires et informés, pour le travail effectué.

Cette étude rappelle le rôle joué par la commission 1, et rappelle l'utilité de cette commission transversale, dont nous regrettons la disparition.

Dans un contexte marqué par une défiance accrue des citoyens et des

salariés à l'égard des institutions et de l'action publique, la CGT partage la **nécessité de promouvoir une culture d'évaluation des politiques publiques**. L'évaluation constitue un élément central de la démocratie, elle participe à faciliter et améliorer la décision politique. L'évaluation semble aussi un moyen de rendre compte aux Ligériens de ce que fait la puissance publique. Pour la CGT, elle est indispensable afin de restaurer la confiance dans l'action politique. Pour autant, elle ne doit pas cibler uniquement les économies budgétaires, mais bien une utilisation efficiente de l'ensemble des ressources financières et naturelles. C'est dans cet esprit que la CGT souligne régulièrement, y compris dans cette assemblée, la nécessité de l'évaluation des aides publiques aux entreprises.

Cette étude relève le défi de permettre à tous d'appréhender ce qu'est l'évaluation et d'éviter l'écueil de la confusion entre évaluation et contrôle. Tout doit tendre à éclairer les citoyens, les salariés et leurs organisations représentatives. La formation des élus, l'évolution des acteurs comme la Cour Régionale des comptes sollicitée par la loi 3DS sont déterminantes.

La CGT partage les préconisations 1, 2, 3. Ce sont les fondamentaux d'une véritable évaluation des politiques publiques. La conciliation du temps de la décision politique et du temps, nécessairement plus long, de l'évaluation, conduit à recommander que les politiques publiques prévoient d'emblée de consacrer à l'évaluation des moyens humains et financiers appropriés, notamment ceux dévolus aux organisations syndicales de salariés.

La CGT partage aussi l'idée de diffuser les résultats, **d'associer plus effectivement les citoyens**, de réaliser plusieurs évaluations intermédiaires des schémas obligatoires. Ces actions proposées peuvent induire des correctifs, voire des réorientations, autant que nécessaire, cela pourrait concerner aussi les expérimentations parfois généralisées sans évaluation. L'étude souligne enfin à raison que l'évaluation des politiques publiques reste sous utilisée au sein de notre région.

Pour la CGT, les évaluations des politiques publiques nécessitent de se fonder sur l'impartialité, sur la déontologie professionnelle et les compétences, avec un cadre qui représente l'intérêt général. **Seule la fonction publique remplit ces critères afin de garantir la fiabilité de l'évaluation.** La logique privée étant difficilement compatible avec l'objectif d'intérêt général.

La CGT aurait souhaité une préconisation allant dans ce sens, ceci évoqué, la CGT votera cette étude.

VOTES : l'étude a été adoptée par 77 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

Membres de la commission 1 du CESER : Didier Robert, Catherine Paris, Eric Bachelot, Yvic Kergroac'h

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21